



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nouméa, le 20 avril 2022

NOTE AUX REDACTIONS

ELECTION PRÉSIDENTIELLE : COMMUNICATION DES RESULTATS POUR LE 2nd TOUR

En vue du second tour de l'élection présidentielle qui aura lieu dimanche 24 avril 2022, veuillez prendre note des modalités de communication des services du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie à destination de la presse.

1- Communication des taux de participation

Les taux de participation estimés pour la Nouvelle-Calédonie seront communiqués à 12h et 17h (heures locales) dimanche 24 avril 2022 par message électronique et seront publiés sur le site internet du haut-commissariat : www.nouvelle-caledonie.gouv.fr ainsi que sur nos réseaux sociaux.

Le taux de participation définitif sera disponible en même temps que les résultats du scrutin pour la Nouvelle-Calédonie, lundi 25 avril à 5h (heure locale) sur le site <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

2- Soirée électorale

Aucun journaliste ne sera admis à pénétrer et à circuler dans l'enceinte du haut-commissariat au cours de la soirée électorale.

3- Communication des résultats

Le code électoral interdit la communication au public des résultats partiels de l'élection avant la fermeture des derniers bureaux de vote du territoire de la République.

Le site <https://www.elections.interieur.gouv.fr/> publiera dès 5h du matin le 25 avril 2022 (soit 20h le 24 avril 2022 en métropole) l'ensemble des résultats du scrutin au niveau national, régional, départemental, et communal, rafraîchis très régulièrement.

Le service communication du haut-commissariat organise une permanence joignable au 98 54 07 dès 5h (heure locale)

Contact presse
Bureau de la communication interministérielle

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex

Tel : (+687) 26 64 22 – (+687) 77 71 93
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr